

Résumé d'évaluation

Projet d'Appui à l'Enseignement Secondaire au Bénin (PAESB)

Pays : **Bénin**

Secteur : **Education**

Évaluateurs: **Alexandre Daoust, Erik Houinsou, Laetitia Glasser**

Date de l'évaluation : **janvier à novembre 2023**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CBJ 1205

Montant : 10 millions d'euros

Taux de décaissement : 99,17%

Signature de la convention de financement : 02/07/2015

Date d'achèvement : 30/06/2022

Durée : 7 ans (initialement 5 ans)



Contexte

Au Bénin, l'augmentation du taux d'achèvement du cycle primaire, couplée à une plus grande facilité d'accès au cycle secondaire, a conduit à une forte augmentation des effectifs scolaires au collège. Néanmoins, les conditions d'apprentissage y étaient insatisfaisantes en raison de classes surchargées, d'un manque d'infrastructures, des difficultés de gestion des établissements, du manque de formation des enseignants et de la défaillance des chaînes pédagogiques. Phénomène intensifié par la pression démographique, cet accroissement des effectifs au collège a fait l'objet de réformes gouvernementales (PDDSE 2006-2015 et PSE 2018-2030), visant un accès équitable au secondaire, une meilleure gestion de la transition collège-lycée, l'amélioration de la gestion des ressources, et l'amélioration de la qualité des enseignements et apprentissages. L' AFD a soutenu le Projet d'Appui à l'Enseignement Secondaire au Bénin (PAESB) à hauteur de 10 M€. Les activités du projet ont pour partie été concentrées sur deux régions pilotes, les bi-départements de l'Atacora-Donga et de l'Atlantique-Littoral.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage du projet était assurée par le Ministère de l'Enseignement Secondaire de la Formation Technique et Professionnelle de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes (MESFTPRIJ).

La composante dédiée aux travaux a été mise en œuvre dans le cadre du Fond Commun Budgétaire (FCB) du PME/GPE (Partenariat Mondial pour l'Éducation). Les autres composantes ont été mises en œuvre sous la forme d'une aide-projet et coordonnées par une unité de gestion de projet (UGP).

Objectifs

L'objectif général du PAESB était l'amélioration de l'accès au premier cycle du collège et du pilotage académique et administratif des collèges, par l'accompagnement et le renforcement des capacités de conditions d'accueil, du dispositif d'encadrement pédagogique de proximité, de la qualité de l'enseignement, et de la planification sous-sectorielle.

Réalisations attendues

- Construction de 240 salles de classe et de blocs de latrines
- Révision du dispositif d'encadrement et d'animation pédagogique
- Renforcement des acteurs la chaîne d'animation pédagogique
- Amélioration du pilotage des CEG
- Amélioration de l'enseignement des Sciences
- Préparation des réformes structurantes

Appréciation de la performance

Pertinence : très satisfaisant

Les objectifs du PAESB étaient alignés avec les stratégies nationales du secteur éducatif, et son approche a supporté la mise en œuvre des politiques nationales. La participation de la communauté éducative s'est avérée pertinente pour la rétention des élèves au collège.

Cohérence : très satisfaisant

Partenaire privilégié du MESFTPRIJ, l'AFD a développé des complémentarités et a harmonisé ses actions avec celles des autres bailleurs, notamment ceux du FCB. L'approche aide-projet de l'AFD et du ministère a permis une mise en œuvre facilitée des activités aux échelles nationale et départementale.

Efficacité : satisfaisant

Les infrastructures scolaires construites par le PAESB ont augmenté la capacité d'accueil des élèves, et les compétences d'enseignement ont été améliorées, notamment par le renforcement de l'inspection. Le REAP et les outils du PAESB facilitent aujourd'hui le travail des enseignants et autres acteurs de la chaîne pédagogique.

Efficience : plutôt satisfaisant

Les modalités de financement et de mise en œuvre du PAESB ont répondu aux capacités de gestion des organismes récipiendaires, et le montage financier du projet était adapté. Le COPIL et l'UGP ont assuré la bonne gestion du PAESB.

Impact et effets du PAESB : plutôt satisfaisant

Sur la base des données disponibles, l'équipe d'évaluateurs peut démontrer que les effectifs des élèves garçons et filles ont plus tendance à croître dans les collèges du Sud que dans ceux du Nord du Bénin. Malheureusement, les données sur la rétention des élèves dans les collèges ciblés ou dans les collèges en général au Bénin ne sont pas disponibles. Il est à noter que le renforcement des capacités de la communauté pédagogique dans son ensemble est un des facteurs important ayant permis au PAESB de contribuer à la réussite scolaire des élèves sur le long terme.

Durabilité du PAESB : plutôt insatisfaisant

La maintenance des infrastructures et la rétention du personnel enseignant formé n'ont pas fait l'objet de stratégie durable. Les enseignements du PAESB sont toutefois répliquables à l'ensemble du système éducatif public, mais également privé.

Questions transversales communes au Golfe de Guinée :

Valeur ajoutée de l'UGP : très satisfaisant.

Action de renforcement des capacités : satisfaisant.

Cadre logique et suivi-évaluation : plutôt satisfaisant.

Conclusions

Le PAESB a largement contribué à l'amélioration de la gestion du sous-secteur de l'éducation secondaire au Bénin, à travers le soutien à la formalisation et la dynamisation du Réseau d'Encadrement et d'Animation Pédagogiques (REAP), la formation de nouvelles cohortes d'inspecteurs, la décentralisation partielle de la gouvernance et la préparation de réformes structurantes.

Le PAESB a impulsé des changements importants dans l'approche de la gestion des établissements publics à travers l'expérimentation de la Vie Scolaire généralisée à l'ensemble du territoire, favorisant une gestion axée sur les résultats et une redevabilité de tous les acteurs.

Le PAESB se distingue par sa bonne gestion, facilitée par la mise en place d'un COPIL, d'une UGP, et d'une coordination efficace.

Certains résultats du PAESB font face à d'importants défis de durabilité, incluant l'institutionnalisation des acquis (dont le REAP et les lettres de mission pour les projets et les contrats de performance des établissements), la maintenance des infrastructures (modules de classe), la rétention du personnel enseignant formé et le maintien encore fragile des élèves filles au cycle secondaire.

Enseignements

L'efficacité d'une UGP réside en la capacité d'action du coordonnateur (disponibilité, réseau et profil professionnel)

La maintenance des infrastructures (modules de classes) est essentielle à la durabilité des résultats d'amélioration du système éducatif

La rétention effective des filles au collège nécessite la mise en place de dispositifs institutionnalisés, ainsi qu'une sensibilisation accrue de l'ensemble des acteurs de l'écosystème éducatif

L'analyse des données collectées sur la plateforme EducMaster contribue à une meilleure planification des réformes du sous-secteur de l'éducation secondaire.